

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE SUR LA QUESTION DES RACES BRACHYCÉPHALES



Le 3 juillet 2019, il s'est tenu dans les locaux de la Société Centrale Canine, à Aubervilliers, une réunion sur la question des races brachycéphales. M. DEWAELE représentait le club des chiens tibétains, Mme DENIS, celui du Bulldog anglais, M. KARCHER, celui du Boston terrier, du Carlin et des Petits Belges, Mme MARCINKOWSKI, accompagnée de sa vice-présidente Mlle SANSON, celui du Pékinois et du Japonais, Mme TOMPOUSKY, celui du Dogue de Bordeaux. Le Bouledogue Français était représenté par la présidente, Mme WAGET, le vice-président, M. BÉGUIN, et la trésorière, Mme BETHENCOURT.

La SCC était représentée par M. VARLET, directeur des Relations Internationales, Mme MISSANT, chef de projets en matière de santé, le Pr GUINTARD et le Dr PALIERNE.

Une nécessité d'agir

M. VARLET ouvre la séance en brossant un panorama des races canines brachycéphales sur la scène internationale. Il s'agit d'une question qui déborde largement les frontières de l'Europe puisque, par exemple, le plus gros producteur actuel de bouledogues français est le Brésil. Mais si cette race a la cote auprès du grand public, la situation pourrait se gâter car des initiatives hostiles sont en cours de développement.

Aux Pays-Bas, une ONG virulente milite sans relâche pour l'interdiction de la vente des chiens de races brachycéphales, et, si elle parvient à ses fins au niveau national, elle compte étendre son action à l'ensemble des pays de la Communauté Européenne.

En France, l'Académie vétérinaire commence à s'intéresser à la question. Si personne ne s'en occupe en premier,

l'Ordre des Vétérinaires pourrait émettre ses propres avis. Récemment, une tribune de 150 députés a publié un texte sur l'abandon des animaux, ce qui montre que l'Assemblée Nationale est sensibilisée et prête à légiférer, en cas de besoin, sur les problèmes touchant la cynophilie.

Royal Canin, partenaire, entre autres, de la SCC, considère que si des actions militantes s'attaquent aux races brachycéphales, c'est l'activité des éleveurs qui est menacée, et en fin de compte, le marché de l'alimentation animale.

La riposte consisterait à promouvoir une action permettant de garantir que les chiens utilisés pour la reproduction sont sains, notamment sur le plan respiratoire. La compagnie pousse donc la SCC à se mettre d'accord avec le Kennel Club anglais pour concevoir un test d'endurance validé scientifiquement et reconnu internationalement, faisant fonction de label de qualité.

L'exemple qui pourrait servir de guide est celui des clubs allemands, qui ont élaboré des tests d'endurance pour toutes leurs races.

La situation en France

Actuellement, la bonne condition physique des chiens de races brachycéphales est évaluée dans le cadre du TAN. Lors d'un tour de table, chaque président décrit la manière dont cet examen se pratique au sein de son club.

Les chiens tibétains n'ont aucun problème de respiration. Par exemple, les Shih-Tzu ont les narines bien ouvertes, une bonne respiration et une bonne cage thoracique. Les quatre races tibétaines passent un TAN dans lequel aucun test d'endurance n'est prévu.

Chez les Pékinois, il existe un problème de forme physique, car leurs propriétaires ont tendance à les couvrir abusivement, et les empêchent de s'ébattre et de batifoler comme les autres chiens.

Pour le Bouledogue Français, le standard de la race a été modifié en 2015, avec l'aide du Pr GUINTARD, afin d'éviter toute forme d'excès menant à l'hypertypage, et dans un souci constant de préserver la santé et le bien-être. Un nouveau TAN a été mis en application au début de l'année 2019, sur le modèle de celui du Bulldog anglais. Entre autres épreuves, les chiens doivent parcourir une distance de 500m en moins de 10 minutes. Cette action a reçu un accueil favorable auprès des adhérents.

En ce qui concerne le Boston terrier, ce sont les Américains qui détiennent le standard, lequel édicte que le rapport entre le museau et la longueur totale du crâne doit être d'1/3.

Pour le Dogue de Bordeaux, le TAN consiste à parcourir 180m au pas en effectuant deux tours.

Le club du Bulldog anglais a, quant à lui, abordé le problème depuis plusieurs années. Il s'est attaché à concevoir un test d'endurance qui se fasse en plein air et non pas « en conditions de laboratoire ». Le jury du TAN comprend un vétérinaire et un juge de la race. Les bulldogs sont néanmoins des sujets sensibles au stress.

Comment élaborer un nouveau test d'endurance ?

Il convient tout d'abord de souligner, indique le Dr PALIERNE, que la formulation de « test d'endurance » ne convient pas, car il ne s'agit pas d'une compétition d'athlétisme, mais d'une évaluation destinée à écarter les sujets inaptes à la reproduction. Il faut plutôt parler de « **test fonctionnel** ».

Toutes les races brachycéphales ne possèdent pas les mêmes caractéristiques physiques. Il faudra donc établir un tableau qui détaillera, pour chaque race, en combien de temps elle devra parcourir la distance sur laquelle on se mettra d'accord.

Il conviendra aussi de vérifier les conditions dans lesquelles le chien récupère après le passage du test. En effet, d'après une étude récente, lorsque l'on a fait parcourir une distance de 500m par un échantillon de sujets sains et un autre de sujets malades, les sujets sains sont parvenus au bout de l'épreuve en 10 minutes maximum, tandis que les malades ont parcouru 384m durant le même laps de temps.

Il faudra aussi veiller à ce que les propriétaires ne poussent pas leurs chiens à aller au bout de l'épreuve à tout prix.

La présence d'un vétérinaire lors du passage de l'épreuve est-elle obligatoire, malgré le surcoût que cela pourrait occasionner ? Le CBF s'en est dispensé en demandant aux propriétaires de venir avec une attestation vétérinaire certifiant que le chien « est à jour de ses vaccinations, qu'il n'a pas subi d'interventions chirurgicales des systèmes cardio-respiratoires (inclus voile du palais et narines) ou ostéoarticulaires, qu'il est apte à se présenter aux tests d'allures naturelles organisés par l'association de race comportant un trajet de 500 mètres à effectuer tenu en laisse, à une allure normale en 10 minutes maximum ». Cependant, M. VARLET insiste sur le fait que, pour que le

futur test fonctionnel soit reconnu au niveau international, notamment par le Kennel Club et par la FCI, et qu'il constitue une Démarche Qualité difficilement attaquable, la caution scientifique d'un vétérinaire est indispensable. De plus, souligne le Pr GUINTARD, seul un vétérinaire dispose de l'autorité nécessaire pour stopper un test si le chien est en difficulté.

Problèmes au niveau international

À la FCI, les questions de rédaction des standards sont examinées par une commission mixte réunissant des représentants de la Commission du Standard et de la Commission Scientifique. La présidence actuelle pousse à adopter des positions radicales, par exemple, en édictant que le rapport facial devrait être supérieur à 1/3 pour toutes les races, ce qui conduirait *ipso facto* à la disparition des races brachycéphales.

D'après le Pr GUINTARD, puisque le syndrome brachycéphale (BOAS en anglais) ne touche pas l'ensemble des sujets d'une race, il suffit aux éleveurs de choisir leurs reproducteurs parmi les sujets sains pour que le problème soit résolu à terme. Le passage du futur test fonctionnel contribuerait à cet objectif. La morphologie des chiens évoluant à vitesse naturelle, les éleveurs s'y habitueraient progressivement.

Actuellement, l'absence de coordination internationale constitue un frein à toute action efficace. Les tests d'endurance durent 3 mn en Grande-Bretagne, 6 mn aux Pays-Bas et 10 mn en France. Comment s'accorder sur une procédure unique ?

Le Kennel Club a établi un classement en 4 grades¹, autorisant la reproduction libre entre géniteurs des grades 0 et 1, la signalant comme étant à risque pour un géniteur de grade 2 s'il est accouplé à un autre également de grade 2, et l'interdisant si l'un des géniteurs au moins est de grade 3. Le test exige de former spécialement un corps de vétérinaires-examineurs. De plus, il est conseillé de le renouveler tous les deux ans. C'est une solution un peu lourde à mettre en œuvre, et pas nécessairement fiable.

D'un autre côté, si l'élevage de races brachycéphales munies de certificat d'origine est interdit ou disparaît, comme cela est demandé dans certains pays nordiques, ce sont les chiens sans origine ou d'importation douteuse qui prendront la relève, car il existera toujours une demande dans le grand public.

Pistes de réflexion

À terme, il faudrait dissocier le TAN et le test fonctionnel, en réservant à ce dernier la fonction d'évaluer la santé. Bien entendu, rien n'interdirait à une future version du TAN d'inclure aussi un test fonctionnel, comme cela se pratique au CBF avec sa forme actuelle de test d'endurance. La vérification de l'ensemble des aptitudes naturelles, de la sociabilité et de la bonne condition physique constituerait un test global d'aptitude à la reproduction.

Le parcours de 500m est la formule qui recueille tous les suffrages. Il devra être le plus proche possible de la réalité,

¹ : *The Kennel Club and University of Cambridge Respiratory Function Grading Scheme*, à consulter sur <https://www.thekennelclub.org.uk/health/for-breeders/respiratory-function-grading-scheme/print>.

en s'effectuant, par exemple, dans un cadre naturel. Un parcours circulaire sur un ring ne serait pas réaliste. Un parcours constitué de segments, par exemple deux fois 250m, ne serait pas identique à un parcours unique de 500m.

Le temps de parcours de ces 500m sera différencié selon les races. Pour l'établir, chaque club de race brachycéphale devra, si ce n'est déjà fait, effectuer des essais, pour établir des moyennes, avec son propre cheptel.

Il faudra aussi veiller à ce que le test s'effectue à une température « raisonnable ».

Que se passerait-il si le chien réussit son test fonctionnel à 15 mois et développe un syndrome brachycéphale à 4 ans ? Le propriétaire du chien serait-il tenté d'aller au contentieux face à l'éleveur ? C'est un problème préoccupant en France, dans la mesure où le Code de la Consommation protège efficacement le particulier face au professionnel. La solution serait de recommander de passer le test fonctionnel tous les deux ans.

À quelles races brachycéphales la SCC appliquerait-elle ce nouveau test ? À priori, au bouledogue français, au bulldog anglais, au dogue de Bordeaux et au carlin. Mais rien n'empêche qu'une liste exhaustive soit établie ultérieurement.

Si le chien n'arrive pas au bout du parcours, il est disqualifié., sans pouvoir jamais repasser le test (ajournement impossible).

Lorsqu'une procédure normalisée aura été établie pour les clubs de races brachycéphales affiliés à la SCC, chaque club, lorsqu'il organisera une séance de tests fonctionnels, pourra, s'il l'autorise, accueillir des chiens appartenant aux autres clubs.

Les résultats obtenus au test seraient enregistrés dans les bases de données de la SCC.

Concernant le CBF

À propos du standard, Mme WAGET a confirmé que le comité avait voté favorablement pour remplacer la longueur du chanfrein définie comme 1/6 de la longueur de la tête, par la formule « la face est très courte », ou plutôt par « la face est courte », car « la face est très courte » inciterait sans doute à aller vers plus de réduction qu'actuellement, alors que le but recherché est inverse.

Mme WAGET va envoyer sans tarder un courrier au Pr GUINTARD pour qu'il mette en route le processus de modification du standard, puisqu'il siège à la fois à la Commission Zootechnique de la SCC et à la Commission des standards de la FCI.

À propos du test d'endurance, Mme WAGET a indiqué que le CBF avait déjà transposé dans le domaine du bouledogue français le test mis en place par Mme DENIS pour le bulldog anglais, en y ajoutant l'attestation vétérinaire préalable, car notre club n'a pas les moyens de rémunérer un vétérinaire pendant les heures nécessaires au passage des épreuves.

Dans le cadre de l'évolution du « test d'endurance » en « test fonctionnel », un formulaire spécial sera mis en place, du type de celui déjà utilisé pour la détection de la luxation de la rotule.

Il sera disponible avant la NE du CBF, si bien que nous avons le devoir d'en informer les exposants sur la feuille d'engagement. Mme WAGET va donc faire modifier celle-ci par CEDIA. Mme BETHENCOURT se chargera de trouver un vétérinaire acceptant d'assurer sa présence au test fonctionnel pour un tarif raisonnable.

En bref, le TAN sera scindé en deux parties : la séquence comportementale validée par nos testeurs habituels, et la séquence fonctionnelle validée par le vétérinaire.

Les chiens des races brachycéphales pourraient passer ce test fonctionnel lors de séances organisées par n'importe lequel des clubs concernés. On pourrait même, à leur demande, le faire passer à l'étranger pour être utile aux futurs champions et faire la promotion de nos tests de santé.

Le club du Boston terrier, du Carlin et des Petits Belges va organiser une séance de tests fonctionnels à Nantes, sous le contrôle d'étudiants de l'ENV de cette ville, afin de déterminer le temps que mettront ses races pour effectuer le parcours de 500m. Dans ce but, il demandera la participation de sujets appartenant aux autres races brachycéphales pour comparer leurs performances sur le terrain.

Enfin, M. VARLET a relancé Mme WAGET pour la création de l'Union Mondiale du Bouledogue Français. C'est une proposition que notre Présidente rejette depuis longtemps, même si la présidence lui en est assurée pour la première année. En effet, le risque est grand que, par une manoeuvre quelconque, des décisions importantes doivent un jour être prises sous une présidence étrangère, et que la maîtrise du standard finisse par échapper à la France.

En conclusion

Il y a, pour l'élevage français, urgence à agir. Les attaques menées contre les races brachycéphales se font à l'échelle internationale. La France n'est pas à l'abri à l'intérieur de ses frontières. Par le fait de ses liens avec des institutions internationales, ou sous la pression exercée par une opinion publique largement transfrontalière, elle pourrait être contrainte d'appliquer des mesures qui ne seraient ni souhaitées ni bienfaitantes.

Des solutions sont déjà élaborées dans d'autres pays confrontés aux mêmes attaques. Si elles nous ne conviennent pas, c'est à nous de proposer quelque chose de pertinent et qui puisse emporter l'adhésion internationale. La coordination des actions de la SCC et du Kennel Club serait une piste éventuelle.

Enfin, nous vivons dans un monde où la communication joue un rôle essentiel. C'est par les médias que les associations hostiles aux races brachycéphales ont réussi à se faire entendre d'un large public. Si les clubs français de races brachycéphales se mettent d'accord sur une solution commune, normalisée, scientifiquement valable au « problème », et que les journaux, la radio, la télévision en parlent, alors le retentissement en sera immense et bénéfique pour la cynophilie tout entière.

Daniel BÉGUIN

- - - - -